

Charte de bonne conduite -  tudiants de m decine**Charte de bonne conduite entre
la Facult  de M decine et les  tudiants de la PASS**

La Facult  de M decine propose   ses  tudiants la signature d'une charte de bonne conduite, afin de leur garantir un enseignement de qualit .

La Facult  de M decine s'engage   :

- Accueillir collectivement les  tudiants. Le Doyen donnera une information le jour de la rentr e,   l'ensemble des  tudiants, en particulier sur le respect mutuel qui doit exister entre enseignants et  tudiants, il soulignera son attachement   ce principe.
- Organiser les enseignements en conformit  stricte avec la r glementation
- Mettre   disposition des  tudiants, des locaux de qualit ,  quip s de mat riels audio-visuels performants et maintenus en  tat par des personnels de la Facult , offrant   chacun la possibilit  de suivre les enseignements dans de bonnes conditions. En outre, pour garantir les m mes conditions   tous les  tudiants, chaque  tudiant aura une place pr d termin e qui changera r guli rement.
- Offrir   chaque  tudiant la possibilit  d' tre re u par le service de la scolarit  et  ventuellement par le responsable administratif pour toutes questions administratives et par les enseignants pour ses interrogations p dagogiques. Il aura  galement la possibilit  de participer aux travaux de la commission p dagogique de la PASS. Des repr sentants des  tudiants du Parcours Acc s Sant  Sp cifique  lus si geront au Conseil de Facult .

L' tudiant (Nom - Pr nom)
s'engage en signant la pr sente charte,   se consacrer pleinement   ses  tudes dans le respect des enseignants, des personnels et des locaux de la Facult . Il sait que tout manquement   cette charte de bonne conduite peut l'exposer   des sanctions pouvant aller jusqu'  l'exclusion de l' tablissement.



Le Doyen, Patrice DIOT



L' tudiant